

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES

N° 00096

/L/MINEPIA/SG/DSV/



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF VETERINARY SERVICES

Yaoundé, le 09 NOV 2020

LE MINISTRE
THE MINISTER

A / To

Mesdames et Messieurs

- Le Directeur des Services Vétérinaires
- Le Directeur du Développement des Productions et des Industries Animales
- Les Délégués Régionaux de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
- Aux Chefs de postes d'Inspection Sanitaire Vétérinaires des Ports et Aéroports

Objet : Apparition de la Grippe Aviaire dans certains pays d'Europe

Suite à l'apparition récente et la propagation des foyers de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène au Danemark, en Allemagne, au Royaume – Uni, aux Pays-Bas, en Russie et en Israël rapportés par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) entre le 23 octobre et le 06 novembre 2020, et afin de limiter les risques d'introduction de la maladie sur le territoire camerounais,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre toutes les mesures de prévention pour éviter l'introduction de la maladie par voie d'importation.

Vous voudrez bien renforcer la surveillance aux frontières et faire appliquer rigoureusement les mesures d'Inspection Sanitaire Vétérinaire conformément aux termes de la décision N 00164/MIEPIA du 25 juillet 2006 interdisant l'importation de certaines espèces sensibles à l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (Grippe Aviaire) et de certains matériels d'élevage.

Des rapports hebdomadaires d'activités menées doivent m'être adressés. /-



Docteur TAÏGA